



**Guide pour créer votre société  
au Maroc**



## Guide pour créer votre société au Maroc

### 1. Introduction

Le guide de création des sociétés et d'entreprises contient les lois sur le commerce et l'investissement relatives au pays et les étapes de création des sociétés dans ses trois phases (planification, préparation et création) avec la fixation de structure juridique pour certains types de sociétés ainsi qu'une liste de toutes les procédures nécessaires, les documents pertinents et les autorités officielles.

#### 1.1 Lois régissant l'investissement au Maroc

La création de sociétés au Maroc est régie par une série des lois l'une portant sur les sociétés en nom collectif (loi 95-17) et la deuxième régissant les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandite simple les sociétés en commandite par actions et les sociétés à responsabilité limitée (loi 96-5). La loi cadre 95-18 forme la charte d'investissement au Maroc, tandis que la loi 95-15 régit les règles relatives aux actes de commerce et de commerçants. Par conséquent, la création de toute société dans les secteurs des industries alimentaires, vêtements et textiles, télécommunication et technologies de l'information est régie par les lois suivantes :

**L'investissement au Maroc est régi par les lois suivantes :**

- Loi n° 95-15 formant Code de commerce promulguée le 3 octobre 1995.



Loi n° 95-15 formant  
Code de commerce pr

- Loi relative aux sociétés en participation (loi 95-17).



loi 95-17

- Loi 96-5 relative à la société en nom collectif, la société en commandite simple, la société en commandite par actions et la société à responsabilité limitée, promulguée le 1 mai 1997.



Maroc-Loi-1996-05

- Loi cadre n° 95-18 formant charte d'investissement au Maroc.



loi 95-18

## 2. Phases de constitution de la société

### 2.1 Première phase (Planification)

- La planification du projet est l'une des étapes les plus importantes de création de la société, en ce qu'elle constitue un outil pour construire une idée préconçue sur le projet et prévoir les risques éventuels que confrontera le projet lors de son exécution, outre les mécanismes nécessaires pour faire face à ces problèmes prévisibles. Par conséquent, la réussite de la planification du projet est liée à la capacité et à l'expérience des planificateurs à prévoir les problèmes et les difficultés que confrontera le projet dans sa phase d'exécution.

#### 2.1.1 Détermination de la structure juridique de la société

- La détermination de la structure juridique de la société est l'une des étapes les plus fondamentales lors de conception de création de la société et avant d'entreprendre toute action. La partie suivante explique les lois régissant la création des sociétés au Maroc.

##### 1. Loi relative aux sociétés en participation (loi 95-17)



loi 17-95

##### 2. Loi (96-5) relative à la société en nom collectif, la société en commandite simple, la société en commandite par actions et la société à responsabilité limitée, promulguée le 1 mai 1997



loi 96-5

#### 2.1.1.1 Types de sociétés commerciales au Maroc

Le graphique suivant illustre les formes et types de sociétés et les différences, à travers lesquelles vous pouvez choisir le type approprié pour votre projet selon sa nature, tandis que le graphique (4) explique les caractéristiques de ces sociétés.

**Graphique 1 : Différentes entités juridiques des sociétés au Maroc**

Structure juridique

Entreprise individuelle Sociétés des personnes Sociétés des capitaux

Société individuelle Société en nom collectif Société en participation

Société en commandite simple Société en participation Société à responsabilité limitée Société en commandite par actions

**Graphique 2 : caractéristiques des sociétés**

**Société individuelle**

C'est une entreprise attribuée à une personne unique, considérée titulaire de la décision pour tout ce qui se rapporte à l'entreprise de point de vue juridique. L'entreprise n'est pas dotée d'une existence indépendante de son propriétaire, dont les bénéficiaires sont les revenus de son propriétaire, lequel supporte les dettes de l'entreprise. En cas de non-paiement, ses biens personnels sont saisis et il n'existe pas de limitation de capital. Les avantages et inconvénients de la société individuelle se résument en ce qui suit :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de capital minimum obligatoire.</li> <li>• Facilité des formalités de constitution.</li> <li>• Simplicité de travail et coût réduit.</li> <li>• L'entrepreneur est le leader qui agit en toute indépendance et liberté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de distinction entre l'entreprise et son titulaire engageant sa responsabilité des dettes de l'entreprise sur ses propres biens.</li> <li>• Responsabilité indéfinie du chef d'entreprise.</li> <li>• Capital inexistant et difficulté de développer une stratégie de l'entreprise à long terme.</li> <li>• Le volume de l'entreprise ne lui permet pas d'attirer l'attention des investisseurs.</li> </ul>

### Société en commandite simple

La société en commandite simple se compose de deux groupes d'associés : associés solidaires soumis au même régime juridique auquel sont soumis les associés de la société en nom collectif. Ils sont solidairement responsables et leur responsabilité est illimitée des dettes sociales et acquièrent la qualité de commerçant. Les commanditaires ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et n'acquièrent pas la qualité de commerçant et ne participent pas à l'administration de la société.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction entre les associés désirant gérer la société (associés solidaires) et les associés désirant seulement investir dans la société (commanditaires)</li> <li>• Absence de capital minimum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impossibilité de céder les parts sans le consentement de tous les associés.</li> <li>• L'administration de ce genre de sociétés est caractérisée par la complexité.</li> <li>• La faillite de la société en commandite n'entraîne pas celle du commanditaire, bien que la publicité de la faillite de l'associé solidaire soit obligatoire.</li> </ul>

Loi 96-5

### Société à responsabilité limitée

La société à responsabilité limitée est constituée par une ou plusieurs personnes qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Le nombre d'associés dans cette société ne dépasse pas d'habitude

cinquante personnes. Les deux principales caractéristiques de cette société sont la limitation du nombre d'associés dans la société et la responsabilité limitée.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'un seuil minimum du capital social.</li> <li>• Le blocage du capital n'est pas obligatoire, sauf s'il dépasse 100.000 Dirhams.</li> <li>• La responsabilité des associés est limitée à concurrence de leurs apports au capital.</li> <li>• Possibilité de créer la société par un associé unique.</li> <li>• La nomination d'un commissaire aux comptes n'est obligatoire que si le chiffre d'affaires de la société dépasse 50.000.000 Dirhams.</li> <li>• La possibilité d'ouvrir le capital social à des nouveaux associés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dirigeant répond des dettes sociales s'il s'avère avoir commis de erreurs de gestion.</li> <li>• Le transfert de l'activité de ce genre de sociétés (assemblée générale annuelle obligatoire pour approuver les comptes de la société, toute modification des statuts de la société exige la tenue d'une assemblée générale extraordinaire).</li> <li>• La cession des parts sociales aux tiers exige le respect d'une procédure légale stricte.</li> </ul>

### Société en participation/société anonyme

La société en participation sous forme juridique d'une société commerciale dont la responsabilité de ses associés se limite à concurrence de leurs apports. Sa gestion et son administration (répartition des bénéfices, nomination des administrateurs, ...etc) outre son régime fiscal sont soumis à des règles spéciales.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forme juridique adéquate aux entreprises ayant un grand nombre d'associés.</li> <li>• La société en participation dispose des fortes garanties lui procurant une forte position près des investisseurs et des banques constituant l'un de ses avantages fondamentaux.</li> <li>• Les associés peuvent facilement adhérer ou quitter la société, et cela est dû à la flexibilité contractuelle que procure cette société.</li> <li>• Possibilité de la libre cession de ses actions. Le capital peut être libéré pour le quart au moment de la constitution de la société. Le reliquat est libéré dans un délai de trois ans suite à une décision du conseil d'administration ou du conseil d'administration collégial.</li> <li>• Les associés ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports au capital.</li> <li>• La société peut faire participation ou faire publiquement appel à l'emprunt si le capital s'élève à trois millions Dirhams.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime et forme de la société destinés exclusivement aux grands projets.</li> <li>• Il faut réunir 5 associés au moins.</li> <li>• Obligation de nommer un commissaire aux comptes.</li> <li>• Gestion et administration de la société se caractérisant par la lourdeur et la complexité.</li> <li>• Le mode de fonctionnement fixé et encadré de façon précise présente l'un des inconvénients de cette forme de société.</li> <li>• Le grand nombre d'intérêts et la répartition de l'administration peuvent alourdir et empêcher certains procédures et codes.</li> </ul>

### Société en commandite par actions

L'article 31 de la loi n° 96-5 définit la société en commandite par actions comme étant est une société dont le capital est divisé en actions. Elle est constituée entre un ou plusieurs commandités qui ont la qualité de

commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales et des commanditaires qui ont la qualité d'actionnaires et ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flexibilité évidente dans la mise en place des statuts. Les dispositions résolutoires que comporte ce type de sociétés donne une grande place à la volonté de associés désignés dans les statuts. La société peut faire publiquement appel à l'épargne contrairement à la société anonyme simplifiée (article 427 de la loi n° 95-17).</li> <li>• La société en commandite par actions est un instrument exemplaire pour assurer le contrôle des entrepreneurs. Ses statuts permettent de faire publiquement appel à l'épargne, tout en conservant l'administration et la gestion de la société à un petit groupe de personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La responsabilité solidaire et indéfinie des associés cosolidaires, contrairement aux associés commanditaires, ce qui présente un véritable déséquilibre entre les deux catégories d'associés.</li> <li>• Existence de deux différentes catégories d'associés.</li> </ul>

#### Loi 96-5

### 2.1.1.2 Startups au Maroc

Le terme entreprise en démarrage "startup" fait référence à un projet lancé par des entrepreneurs désireux de développer un produit ou un service qui répond à un besoin urgent sur le marché, ou apporte une solution efficace à un problème.

Et répond ainsi à une demande croissante sur le marché. Les startups démarrent souvent avec un capital modeste et des coûts élevés, et elles sont confrontées à de nombreux défis à leurs débuts en termes d'obtention du financement nécessaire pour développer leurs opérations et étendre leur présence sur le marché.

Ce qui distingue une start-up des projets traditionnels, c'est qu'elle vise une croissance rapide sans que cette croissance s'accompagne d'une augmentation linéaire (régulière) des coûts. L'enjeu consiste à équilibrer la capacité à recevoir et servir plus de clients en contrepartie de ne pas engager de gros dépenses opérationnelles. De plus, la start-up ou la start-up est connue pour son manque de modèle commercial cristallisé et clair. Au contraire, ses efforts à ses débuts se concentrent sur le développement d'un produit que l'entrepreneur estime nécessaire sur le marché.

Le capital initial qui est investi pour lancer la start-up diffère du capital d'investissement en ce qu'il s'agit du capital qui est apporté pour développer une idée entrepreneuriale et la transformer en un véritable produit ou service, et ce capital couvre les coûts liés à la présentation et présenter l'idée.

Quant au financement, les start-up cherchent souvent à leurs débuts à attirer des financements en prêtant attention à leurs proches, avant que la destination ne se déplace vers des organismes de financement d'investissement qui veulent des projets pionniers. qui croit en la faisabilité du projet et de l'idée, surtout si le projet a une mission sociale et une mission qui se reflétera positivement sur l'environnement et la société dans son ensemble.

Quant à la forme juridique, l'entreprise individuelle est la forme la plus appropriée pour les entrepreneurs souhaitant transformer leurs idées en projets de démarrage en raison des privilèges susmentionnés dont bénéficie l'entreprise individuelle.

Il convient de noter que les procédures suivies et les documents requis pour immatriculer une entreprise en démarrage ne diffèrent pas des procédures susmentionnées selon la forme juridique de l'entreprise déterminée par l'entrepreneur.

Des travaux sont en cours pour élaborer une loi d'accompagnement des start-ups au Maroc, cette loi stimulera les start-ups et incitera davantage d'entrepreneurs marocains à monter leur propre projet.

Les startups peuvent bénéficier de divers incubateurs et accélérateurs d'entreprises qui offrent un soutien technique et financier aux entrepreneurs pour les aider à développer leurs projets de startup.

Les startups au Maroc peuvent également bénéficier du fonds d'investissement innovant qui vise à soutenir les petites et moyennes entreprises en fournissant des services de financement en capital aux entrepreneurs.

### 2.1.2 Etude analytique du marché et de la faisabilité financière du projet

- Procéder à une étude de faisabilité du projet est très important avant démarrage, l'étude de faisabilité détermine l'opportunité du démarrage du projet ou non.

#### L'étude de faisabilité est de deux types :

- **Premier type** : étude de faisabilité initiale pour mesurer l'opportunité d'entrer dans le projet.
- **Deuxième type** : une étude de faisabilité intégrée suivant l'étude initiale, pour trouver l'emplacement approprié du projet commercial, déterminer le taux de gain du projet, déterminer le coût initial du projet et déterminer les meilleures manières d'extension du projet commercial, et d'autres choses que l'étude de faisabilité fait apparaître et met en exergue.

**Par conséquent, cette étape est importante pour la création du projet de zéro et principalement liée pour procéder à un repérage du marché. Ce repérage doit inclure les éléments suivants :**

- Identification précise et détaillée du marché ciblé et de sa taille.
- Identification précise de la clientèle potentielle.
- Indiquer le meilleur emplacement pour implanter le projet.
- Mesurer le taux de l'offre et de la demande.
- Mesurer le degré de concurrence.
- Étudier les coûts prévisibles à déboursier et les bénéfices éventuels à réaliser.

### 2.1.3 Financement

- Le démarrage d'un petit acte commercial ne nécessite pas obligatoirement beaucoup d'argent, mais a besoin d'un investissement initial, ainsi que l'aptitude à couvrir les dépenses courantes avant de pouvoir réaliser des bénéfices. A partir de là vient l'importance de connaître les modalités de financement du projet.

**Parmi les décisions les plus importantes qui doivent être prises pour déterminer le montant du financement requis, nous notons :**

1. Fixer un capital en estimant les coûts d'installation ponctuels initiaux payables une seule fois (autorisations et déclarations, matériel, frais juridiques, assurance, acquisition de la marque commerciale, étude de marché,

stock, constitution de la marque commerciale, événements de la grande inauguration, location des biens immobiliers, etc).

2. Fixer les dépenses dont vous estimez avoir besoin pour maintenir votre travail ouvert pendant au moins 12 mois (loyer, valeur d'acquisition des commodités, marketing et publicité, production, fournitures, frais de voyage, salaires des employés, votre salaire, etc). Par conséquent, l'ensemble de ces chiffres représente le montant de l'investissement initial dont vous aurez besoin ou l'évaluation du capital initial.

3. Le lien suivant comprend une liste des autorités compétentes pour fournir les fonds en vue d'aider l'investisseur à démarrer son propre projet : <https://www.daralmoukawil.com/ar/brmj-ldm-1>.

## 2.2 Deuxième phase (Préparation)

Cette phase est considérée comme le début de constitution du projet, en ce qu'elle est axée sur la mise en place d'un plan d'action initial qui comprend le recrutement du personnel nécessaire pour préparer les documents requis à la constitution. Au cours de cette phase, l'accent sera mis sur les procédures à suivre pour préparer la constitution d'une société.

Cette partie est divisée en exigences à respecter en plus des documents requis en phase de préparation.

### Graphique 3 : Procédures à suivre pour préparer la constitution d'une société

- 1/ Désignation d'un comptable régulier pour travailler comme commissaire aux comptes de la société.
- 2/ Nommer l'avocat de la société inscrit au barreau et exerçant près les cours d'appel.
- 3/ Déterminer les associés et leurs apports et déterminer la part et sa valeur.
- 4/ Déterminer le ou les directeurs responsables et leurs prérogatives.

### 2.2.1 Premières phases de dépôt du dossier de constitution au centre régional de l'investissement en fonction du type de société

Tableau 1 Procédures de la première phase de constitution d'une société au Maroc et documents requis

Type de société	Procédure	A accomplir / fournir	Bureau
<b>Société à responsabilité limitée, société en participation, société en nom collectif, société en commandite simple, société en commandite par actions</b>	Vérifier la légalité de l'activité	Vérifier la satisfaction des conditions requises (diplôme, aptitudes personnelles...) pour obtenir l'agrément ou l'autorisation préalable à l'immatriculation au registre de commerce.	Autorités de tutelle concernées de s'informer sur l'activité.
	Obtenir le certificat négatif.	Télécharger l'imprimé CN1 pour se renseigner sur les documents requis : <a href="http://www.omic.org.ma">www.omic.org.ma</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On-line sur le lien électronique : <a href="http://directinfo.ma">directinfo.ma</a>.</li> <li>• Centre régional de l'investissement.</li> </ul>



		Copie de la carte d'identité nationale du dirigeant de la société.	
	Fixer le siège social de la société.	Certificat de domiciliation ou contrat de location (pour justifier à la direction des impôts et au Tribunal de commerce l'occupation de la société du siège social).	
	Rédaction des contrats.	L'entrepreneur doit choisir un accompagnateur spécialisé à la constitution de sociétés (avocat, expert comptable, consignataire et autres) qui lui apporte son expérience et se charge de tout ou partie des formalités.	Cabine d'avocat, cabinet comptable régulier.
<b>Société à responsabilité limitée, société en participation, société en nom collectif, société en commandite simple.</b>	Blocage du capital social.	- Si le capital dépasse 100.000 Dirhams, le fondateur de la société doit déposer le quart des fonds constituant les apports en espèces dans un compte bancaire bloqué. Le reliquat sur cinq ans. Les fonds peuvent être déposés par voie électronique. Documents requis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet des statuts signés par tous les associés.</li> <li>• Copies des certificats négatifs.</li> <li>• Copie de la carte d'identité nationale du dirigeant.</li> </ul>	Banque

<p><b>Société en participation et société en commandite simple</b></p>	<p>Etablir l'imprimé de souscription.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document par lequel la personne qui désireux obtenir des actions dans la société en participation s'engage à fournir des avances en espèces et mentionner le montant qu'il entend libérer.</li> </ul>	
	<p>Etablir la liste des associés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document nécessaire pour constituer la société en participation. Il tend à enregistrer le nombre d'actions souscrites et les montants payés par chaque associé.</li> <li>• La liste des participants doit mentionner le nom prénom, adresse, nationalité, nature, aptitude de chaque associé et le montant par lui payé.</li> </ul>	
	<p>Déclaration de la souscription et paiement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fichier dans laquelle le fondateur indique les opérations exécutées en vue de constituer la société et à travers lesquelles il estime que la constitution de la société a eu lieu conformément à la loi.</li> </ul>	
<p><b>Société anonyme</b></p>	<p>Désignation des membres du conseil d'administration et un président du conseil d'administration.</p>		

<b>Société anonyme simplifiée</b>	Désignation du président du conseil.		
<b>Société en commandite simple</b>	Suite désignation du responsable du groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La direction du groupe d'intérêts économiques par une ou plusieurs personnes morales ou physiques.</li> </ul>	
	Publication à la roage des annonces légales et au journal officiel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le fondateur du groupe d'intérêts économiques doit procéder à la publication de l'acte constitutif du groupe ELG avant et après l'immatriculation au registre de commerce.</li> </ul>	<p>Ce portail électronique : <a href="http://www.annonceslegales.gov.ma">www.annonceslegales.gov.ma</a></p> <p>Permet aux annonceurs de mettre leurs annonces on-line et suivre leur circuit aux fins de publication au journal officiel.</p>

## 2.3 Troisième phase (Constitution) :

### 2.3.1 Procédures devant être suivies pour constituer des sociétés commerciales

A travers cette phase, l'accent sera mis sur les procédures juridiques et les étapes nécessaires à la constitution qui diffèrent selon la structure juridique des sociétés. La partir suivante illustre les procédures les plus importantes nécessaires à la création de sociétés, qui sont résumées dans le graphique suivant :

**Graphique 6 : résumé des procédures les plus importantes pour la création des sociétés**

- ⇒ Retrait certificat négatif
- ⇒ Statuts
- ⇒ Coupons de souscription, paiement et déclarations
- ⇒ Dépôt certificats de constitution et formalités d'enregistrement
- ⇒ Enregistrement à l'impôt professionnel, tarif imposable et taxe sur la valeur ajoutée
- ⇒ Immatriculation au registre de commerce
- ⇒ Affiliation à la caisse de sécurité sociale, documents requis
- ⇒ Publications officielles

**Le tableau suivant illustre une explication détaillée de ces procédures et des documents requis**

Tableau 2 : Procédures et documents requis nécessaires à la constitution d'une société commerciale au Maroc


Procédure	Description de la procédure	Administration concernée	Dessins
Saisir le dossier et prendre rendez-vous sur le site électronique	Dépôt du dossier de constitution de la société au centre régional d'investissement. Le fondateur ou le demandeur doit saisir le dossier et prendre rendez-vous sur le système de prise des rendez-vous : <b>www.casainvest.ma section mes services</b>		
Dépôt dossier de constitution de la société	Les documents à présenter pour déposer le dossier de constitution de la société différent selon le type de société. Possibilité de consulter les pièces et documents requis sur le lien suivant : <a href="https://tinyurl.com/2p97j2sd">https://tinyurl.com/2p97j2sd</a>		
Réalisation du dossier de constitution de la société	La réalisation de dossiers de constitution d'une société par le back-office par les représentants de différentes administrations concernées par la constitution de la société : service des impôts, Tribunal de commerce, caisse nationale de sécurité sociale.		
Enregistrement des contrats	Contrats devant être enregistrés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Statuts.</li> <li>• Procès-verbal.</li> <li>• Contrat de location.</li> </ul>	Service des impôts représenté par le centre régional d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statuts : exonération des droits d'enregistrement (avertissement : une amende de 15% à payer si le contrat dépasse 30 jours : montant minimum 200 Dirhams).</li> <li>• Contrat de location : droit fixé à 200 Dirhams.</li> <li>• Procès-verbal : droit fixé à 200 Dirhams (avertissement : une amende de 15% à payer si le contrat de</li> </ul>







			location et le procès-verbal dépassent 30 jours : montant minimum 200 Dirhams).
Enregistrement à l'impôt professionnel et identifiant de l'impôt.	Enregistrement à l'impôt professionnel et à l'identifiant de l'impôt. Le fondateur de la société peut obtenir des références de l'impôt pour accéder aux marchés publics. C'est aussi un moyen de protection des droits liés à la constitution et à la possession de la propriété commerciale.	Direction régionale des impôts représentée par le centre régional d'investissement.	
Immatriculation au registre de commerce	L'immatriculation au registre de commerce est une étape nécessaire pour toute entité physique ou morale désireuse se soumettre aux statuts de la société ou acquérir la qualité de commerçant.	Représentant du Tribunal de commerce au centre régional d'investissement.	350 Dirhams.
Affiliation à la caisse de sécurité sociale.	L'affiliation à la caisse de sécurité sociale est obligatoire. Chaque société soumise au régime de sécurité sociale doit s'affilier à la caisse de sécurité sociale qui lui délivre un numéro d'affiliation pour reconnaître administrativement son adhésion, son immatriculation et son attachement au système.	Représentant de la caisse de sécurité sociale.	
Retrait du dossier de la société.	Après traitement du dossier, le fondateur de la société reçoit un SMS sur son téléphone pour se rendre au centre régional d'investissement pour retirer son dossier accompagné du récépissé de dépôt.		
Déclaration légale	Dès immatriculation de la société au registre de commerce, dans un délai ne dépassant pas un mois, il faut procéder à deux publications à la page des annonces légales et au journal officiel.		
Déclaration au journal officiel	Via le site : <a href="http://www.annonceslegales.gov.ma">www.annonceslegales.gov.ma</a>	Imprimerie officielle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 400 Dirhams.</li> <li>• 30 Dirhams : 1 copie /48 Dirhams, 2 copies,</li> </ul>

			droits d'envoi au journal officiel.
Publication à la page des annonces légales.	A la page des annonces légales.		• De 8 à 10 Dirhams/ ligne.

**Le tableau suivant illustre une explication détaillée de ces procédures et documents requis**

**Tableau 3 : Les pièces les plus importantes requises conformément aux procédures nécessaires à la constitution de sociétés**

Procédures	Pièces requises	Desseins	Documents synonymes
<b>Retrait d'un certificat négatif pour éviter toute confusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande imprimée du centre régional d'investissement.</li> <li>• Carte d'identité ou passeport.</li> <li>• Copie de la carte d'identité de l'investisseur s'il est représenté par une autre personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 Dirhams pour l'étude.</li> <li>• 100 Dirhams pour le certificat négatif.</li> <li>• 20 Dirhams pour le timbre de réception.</li> </ul>	Demande imprimée du certificat.  Demande certificat.docx
<b>Statuts/acte de constitution (document auprès des cabinets comptables ou les investisseurs légaux.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prénom – nom de famille – domicile de chaque associé.</li> <li>• Siège social.</li> <li>• Nom de la société et siège.</li> <li>• Capital.</li> <li>• Apport de chaque associé.</li> <li>• Répartition des parts entre associés.</li> <li>• Durée pendant laquelle la société a été fondée.</li> <li>• Répertoire du Tribunal.</li> <li>• Signatures des associés.</li> <li>• Désignation du directeur.</li> <li>• Répartition sous forme de SARL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avocat de 1000-3000 Dirhams.</li> <li>• Droit de timbre 20 Dirhams la page.</li> <li>• Droit d'enregistrement 1% du capital social.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Coupons de souscription/paiement (société en participation, en commandite par actions, en commandite simple) et leurs déclarations.</b></li> </ul>			
<b>Dépôt certificats de constitution et formalités d'enregistrement dans trente jours à la direction des impôts.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statuts.</li> <li>• Contrat de location de la société (coûts fixes).</li> <li>• Procès-verbal d'assemblée générale (coûts fixes).</li> </ul>		

<p><b>Enregistrement à l'impôt professionnel, tarif d'impôt et taxe sur la valeur ajoutée.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Via la présentation d'une demande d'immatriculation imprimée avec les pièces de constitution de la société aux autorités fiscales où se trouve son siège social. Est désigné un identifiant fiscal de la société, outre un numéro fiscal de l'activité commerciale exercée par la société.</li> </ul>		 Impôt sur les sociétés   Demande certificat d'enregistrement   Demande pièce d'identité
<p><b>Immatriculation au registre de commerce dans 3 mois de la constitution de la société.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande 3 exemplaires imprimés dûment revêtus d'une signature certifiée accompagnés d'une déclaration d'impôt professionnel.</li> <li>• Certificat négatif.</li> <li>• Statuts Tribunal de première instance du siège social principal de la société.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statuts 200 Dirhams.</li> <li>• Registre de commerce 150 Dirhams.</li> </ul>	 <b>Modèle</b> d'immatriculation au r
<p><b>Publication à la page des annonces légales et au journal officiel.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'insertion, lieu et cachets (ne dépassant pas 30 jours de son immatriculation au registre de commerce). En cas d'absence de cachet copie de la carte d'identité.</li> <li>• Texte de l'annonce en Arabe, justificatif paiement de droits d'insertion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journal officiel 400 Dirhams. Journal quotidien selon le Code (commence à partir de 100 Dirhams).</li> </ul>	 <b>Modèle de la</b> déclaration de la socié
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Affiliation/immatriculation à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)</b>  Si vous désirez recruter du personnel, votre société doit être soumise au régime de sécurité sociale (CNSS) et qui procède, par conséquent, à la désignation d'une matricule d'affiliation constituant une reconnaissance administrative de son identification par le système. Cette opération peut être faite au centre régional d'investissement.</li> </ul>			 Demande d'adhésion.pdf

### 2.3.2 En cas de création d'une usine

Il n'y a pas de différence significative entre les procédures d'immatriculation d'une société et les procédures de création d'une installation industrielle au Maroc.

### 3. Autorités compétentes

Tableau 4 : Autorités compétentes pour cette étape

Bureau	Objet	Site et lien
<b>Bureaux compétents au centre régional d'investissement</b>	Retrait d'un certificat négatif pour éviter toute confusion.	<a href="https://casainvest.ma/ar">https://casainvest.ma/ar</a> Adresse : Avenue Hassan II, Casablanca 20250
	Statuts (document auprès des cabinets comptables ou investisseurs légaux).	
	Dépôt certificats de constitution et formalités d'enregistrement dans 30 jours faits à la direction des impôts.	
	Immatriculation au registre de commerce dans 3 mois de la constitution de la société.	
	Enregistrement à l'impôt professionnel, identifiant fiscal et affiliation à la caisse de sécurité sociale.	
<b>Journal officiel + page des annonces légales</b>	Publication à la page des annonces légales et au journal officiel.	Secrétariat général du gouvernement : <a href="https://www.annonceslegales.gov.ma/?page=demandeur.Accueil">https://www.annonceslegales.gov.ma/?page=demandeur.Accueil</a>
		Programme électronique du gouvernement : <a href="https://tinyurl.com/2p9dfuct">https://tinyurl.com/2p9dfuct</a>